

Comité Régional d'Auvergne de Natation
Assemblée Générale Elective du 20 octobre 2012

Annexe 7

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

DIPLOMES FEDERAUX

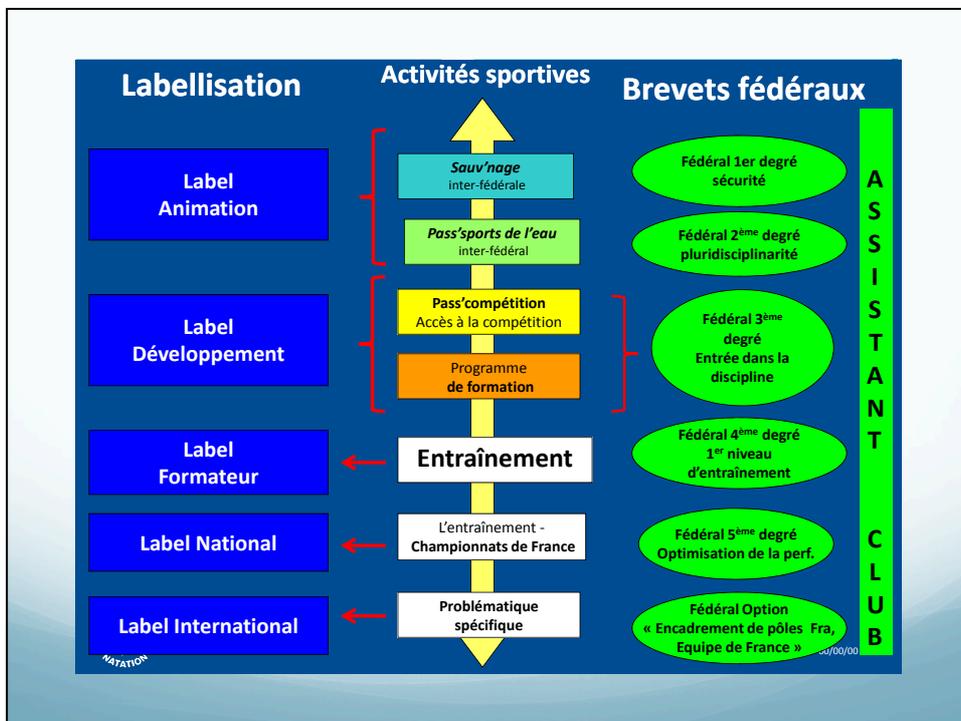
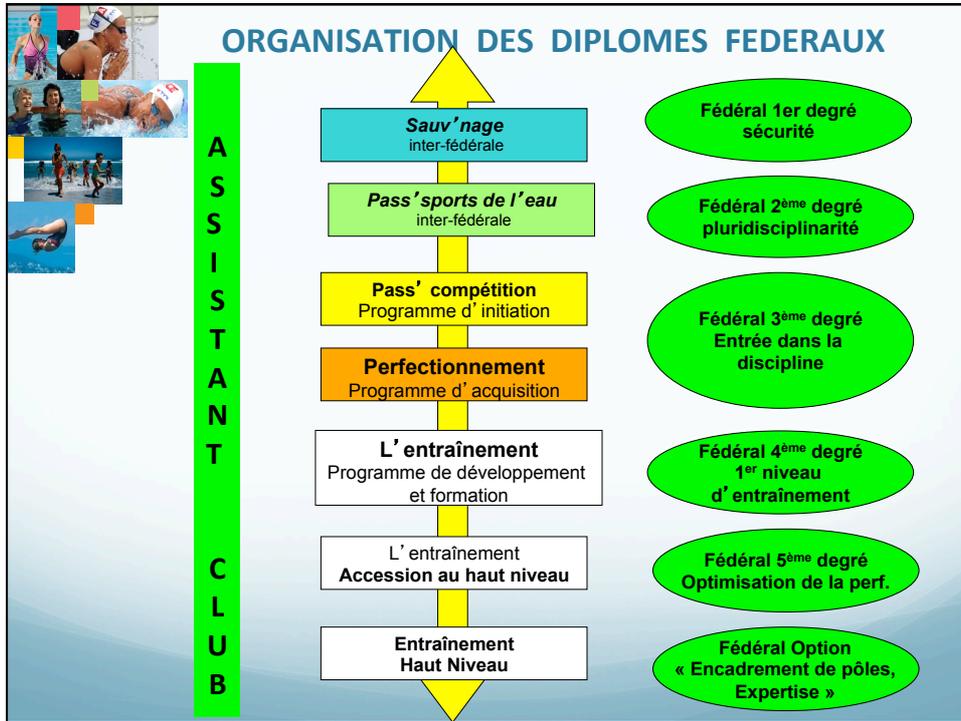


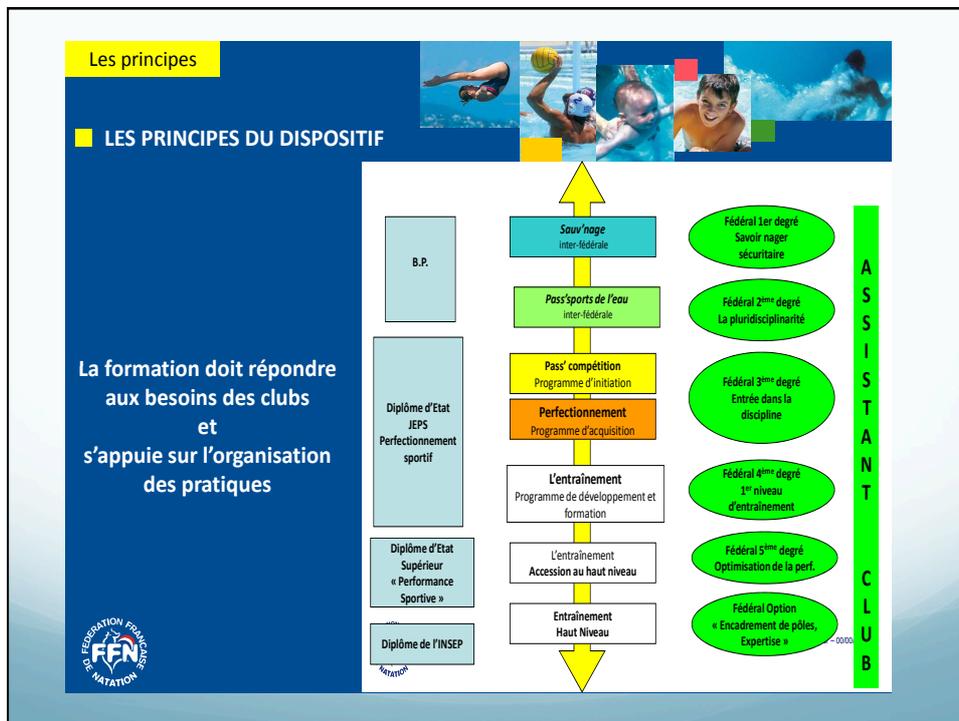
SYNTHESE



www.ffmation.fr







QUELQUES PRINCIPES

- Les brevets fédéraux correspondent à un niveau de pratique et les formations et contenus doivent correspondre à ces niveaux
- Toutes les formations font l'objet d'un positionnement
- Le positionnement n'est pas un simple entretien, il doit valoriser un parcours, peut alléger une formation ou permettre d'élaborer des compléments de formation
- Nos candidats sont issus des clubs, ils sont licenciés et doivent prouver leur engagement au sein du mouvement fédéral en ayant une activité au sein de leur club.
- Chaque formation se compose d'un face à face en centre, d'une pratique avec les formateurs, d'un travail personnel et d'une mise en situation au sein d'un club et/ou en structure HN

QUELQUES PRINCIPES

- ❑ Le tuteur n'est pas un conseiller de stage, mais un formateur.
- ❑ Pour chaque stagiaire un tuteur est désigné
- ❑ Chaque tuteur fait l'objet d'une information spécifique de la part de l'ERFAN/INFAN
- ❑ L'ERFAN/INFAN a une relation particulière avec chaque tuteur.
- ❑ Les formations sont basées sur le principe de l'alternance.
- ❑ Nous partons d'une problématique de terrain pour aller chercher les apports théoriques qui vont conduire à l'élaboration de nouveaux « savoir faire ».

QUELQUES PRINCIPES

- ❑ Chaque niveau de diplôme est soumis à une validité dans le temps.
- ❑ Chaque diplôme fait l'objet d'une formation continue tous les 2 ans.
- ❑ Chaque éducateur doit être capable d'assurer la sécurité des pratiquants.
- ❑ Une équivalence attribue un diplôme.
- ❑ Un allègement dispense de la formation mais pas de la certification
- ❑ La dispense est l'acquisition d'une partie de diplôme.
- ❑ La valorisation de l'expérience va au-delà du positionnement.

CONDITIONS PREALABLES

- Conditions d'âge.
- Etre licencié.
- Certificat médical.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Lettre du président de club.
- Posséder un test ENF.
- Etre entré dans le dispositif assistant ou évaluateur ENF.
- Diplôme précédent ou expérience d'encadrement.
- Un engagement du tuteur.
- Titulaire d'un diplôme de secourisme.

Brevets fédéraux définition



Assistant	Assiste toutes personnes certifiées, quel que soit son niveau d'intervention Assure l'encadrement au cours des déplacements.
BF1	Premiers niveaux de qualification en vue d'acquérir une natation sécuritaire : "Le sauv'nage"
BF2	La découverte de toutes les disciplines sportives des activités de la natation ; la pluridisciplinarité : « le pass' sports de l' eau »
BF3	Entrée dans la spécialisation; initiation dans une discipline de la FFN. « le pass' compétition » Programmes d' initiation et d' acquisition
BF4	Le Premier niveau d' entraînement dans une discipline de la FFN et coordonateur d' une équipe au sein d' une même discipline. Programmes de développement et de formation
BF5	Optimisation de la performance et direction technique de club, coordonne plusieurs équipes de disciplines différentes Programme d' accession au haut niveau

Tableau diplômes métiers



Niveau	Métier visé	Diplôme « anciens »	Métier visé	Diplôme rénové	Filière Fédérale
I	Expert, chercheur	Diplôme INSEP BEES 3	Expert, chercheur	Diplôme INSEP BEES 3	
II	Entraîneur, formateur	BEES 2	Entraîneur Accès haut-niveau	DES JEPS	B.F. 5 ^{ème} degré
III			Entraîneur coordonnateur	DE JEPS	B.F. 4 ^{ème} degré B.F. 3 ^{ème} degré
IV	Educateur sportif	BEES 1	Animateur	BP JEPS	B.F. 2 ^{ème} degré B.F. 1 ^{er} degré
V	Assistant-animateur	BAAPAT	Assistant-animateur	BAAPAT	Assistant Club

Brevets fédéraux Périmètre d'exercice



Niveau	Sécurité Sauvetage	Fonctionnement de la structure	Conduite d'activités	Conception	Coordination	Direction	Formation
Assistant	X	X					
BF1	X	X	X				
BF2	X	X	X	X			
BF3	X	X	X	X			
BF4	X	X	X	X	X		X
BF5	X	X	X	X	X	X	X

Assistant club

Assiste toutes personnes certifiées
Assure l'encadrement au cours des déplacements



Niveau	Thèmes	Activités	Exigences préalables
Assistant Club	Conduite d'activités	- Il assiste un responsable de groupe dans la conduite de l'activité	- être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Sauv'nage
	Fonctionnement club	- Il participe au fonctionnement du club - Il accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements	- Âge minimum requis : 14 ans
	Sécurité	- Il participe à la sécurité des pratiquants du groupe qu'il accompagne	

BF 1 et BF 2

BF 1 : Premiers apprentissages : Sauv'nage

BF 2 : Pass' sports de l'eau



Niveau	Thèmes	Activités	Exigences préalables
Fédéral 2	Conception	- Il conçoit un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires	- être licencié (certificat médical obligatoire)
	Conduite d'activités	- Il conduit des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass' sports de l'eau	- être titulaire du Pass' sports de l'eau - Avoir 16 ans
	Fonctionnement club	- Il participe au fonctionnement du club	- Valider les compétences des niveaux sous-jacents
	Sécurité	- Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants	
Fédéral 1	Conduite d'activités	- Il conduit des activités vers l'acquisition du Sauv'nage dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation	- être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Sauv'nage
	Fonctionnement club	- Il participe au fonctionnement du club	- Avoir 15 ans
	Sécurité	- Il assure la sécurité des pratiquants de son groupe	- Valider les compétences du niveau sous-jacent

BF 3

Apprentissage transdisciplinaire et pluridisciplinaire
Perfectionnement dans une discipline :
Pass' compétition



Niveau	Thèmes	Activités	Exigences préalables
Fédéral 3	Conception	- Il conçoit le projet d'initiation et de perfectionnement pluridisciplinaire du club - Il utilise la transdisciplinarité pour la conduite de cycles d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Pass' sports de l'eau - être titulaire du Pass' compétition dans une discipline - Avoir 17 ans - Valider les compétences des niveaux sous-jacents
	Conduite d'activités	- Il conduit des activités de l' initiation au perfectionnement d'une des disciplines sportives de la « Natation » , conduisant les jeunes aux premières pratiques compétitives de sa discipline	
	Fonctionnement club	- Il participe au fonctionnement du club	
	Sécurité	- Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants	

BF 4

Premier niveau d'entraînement dans une discipline de la FFN
Coordonnateur d'une équipe



Niveau	Thèmes	Activités	Exigences préalables
Fédéral 4	Coordination	- Il coordonne la mise en œuvre du projet d'initiation et de perfectionnement du club dans les 5 disciplines de la natation	<ul style="list-style-type: none"> - être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Pass' sports de l'eau - être titulaire du Pass' compétition dans une discipline - Avoir 18 ans - Valider les compétences des niveaux sous-jacents
	Conception	- Il conçoit un programme d'entraînement nécessaire pour évoluer à un niveau de pratique national dans sa discipline	
	Conduite d'activités	- Il conduit une action, du perfectionnement à l'entraînement dans l'objectif d'accéder à un niveau de pratique national, pour une des disciplines de la natation - Il conduit une action de formation	
	Fonctionnement club	- Il s'implique dans le fonctionnement du club	
	Sécurité	- Il assure la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants	

BF 5

Optimisation de la performance
 Direction technique de club
 Coordonnateur d'équipes



Niveau	Thèmes	Activités	Exigences préalables
Fédéral 5	Direction	- Il dirige la mise en œuvre du projet du club pour une olympiade - Il dirige la mise en œuvre d'un projet sportif en vue de l'optimisation de la performance dans le cadre du projet du club	- être licencié (certificat médical obligatoire) - être titulaire du Pass' sports de l'eau - être titulaire du Pass' compétition dans une discipline - Avoir 18 ans - Valider les compétences des niveaux sous-jacents
	Coordination		
	Conception	- Il conçoit le projet du club pour une olympiade, selon les orientations fédérales - Il conçoit une action de <u>formation</u>	
	Conduite d'activités	- Il conduit une action pour des sportifs de niveau national au moins, pour une des disciplines de la natation	
	Fonctionnement club		
	Sécurité	- Il organise la sécurité de la pratique et des pratiquants	

Ecole de Natation Française et les diplômes fédéraux



	Sauv' nage	Pass' sports de l'eau	Pass' compétition
Assistant	Assiste	Assiste	Assiste
BF1	Anime		
BF2	Anime	Anime	
BF3	Anime	Anime	Anime
BF4	Anime	Anime	Anime
BF5	Anime	Anime	Anime

Evaluateurs E.N.F et diplômes fédéraux



Niveau	Sauv' nage		Pass' sports de l' eau		Pass' compétition	
	Assistant Evalueur ENF1	Evalueur ENF 1	Assistant Evalueur ENF 2	Evalueur ENF 2	Assistant Evalueur ENF 3	Evalueur ENF 3
Assistant	X		X		X	
BF1	X	X	X		X	
BF2	X	X	X	X	X	
BF3	X	X	X	X	X	Dans la discipline
BF4	X	X	X	X	X	Dans la discipline
BF5	X	X	X	X	X	Dans la discipline
Officiels	X		X		X	Dans la discipline

DEMARCHE ENVISAGEABLE

- **BF1** : environ 8 à 9 journées de formation (58 heures en centre) qu'il faut organiser en modules de 1 à 2 jours au maximum.
- **BF2** : environ 12 journées de formation (83 heures). Organiser des modules de 1 jour ½ à 2 jours au maximum.
- **BF3** : environ 13 journées de formation (89 heures). Organiser des modules de 2 jours au maximum.
- **BF4** : environ 18 jours de formation (125 heures).
- **BF5** : Environ 6 semaines (198 h)



Titre de la présentation - Emetteur - 00/00/00 - 10

COMMENTAIRES

- Sur les premiers niveaux (BF1 et BF2) le public est majoritairement un public jeune, souvent scolarisé.
- Ce public est beaucoup plus réceptif si l'on part d'une expérience de terrain.
- Tenir compte dans la mise en place du calendrier du fait que ces jeunes pratiquent encore bien souvent en compétition.
- Ces jeunes souhaitent conserver des temps libres pour les loisirs ou les devoirs (il faut donc à mon sens espacer suffisamment les modules de formation en centre, un module par mois semble être le maximum).



Titre de la présentation - Emetteur - 00/00/00 - 11

TOTAL



LE CONTENU DE LA FORMATION

	Centre	Travail personnel	Stage Spécifique	Structure Club	TOTAL
- Assistant	16 h	05 h	0	30 h	51 h
- BF1	58 h	12 h	0	35 h	105 h
- BF2	83 h	32 h	0	50 h	165 h
- BF3	89 h	49 h	0	50 h	188 h
- BF4	125 h	80 h	40 h	160 h	404 h
- BF5	198 h	127 h	40 h	800 h	1166 h
- TOTAL	569 h	305 h	80 h	1125 h	



Titre de la présentation - Emetteur - 00/00/00 - 33

L'ALTERNANCE

Il est essentiel de respecter cette notion car :

- Reconnaissance des BF dans les diplômes d'Etat.
- A ce titre nous devons suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification déposées au Ministère.
- Nécessité d'une formation de qualité pour conserver une crédibilité.
- Penser aux équivalences acquises avec les diplômes d'Etat.
 - La formation en centre doit véritablement partir de l'expérience vécue en club.

UN EXEMPLE

- J'ai 14 ans, je passe l'assistant club
- J'ai 15 ans, je passe le BF1
- J'ai 16 ans, je passe le BF2
- J'ai 17 ans, je passe le BF3
- J'ai 18 ans, je passe le BF4
- A 19 ans je passe l'UC1 du DE et le CS sécurité.
J'obtiens le titre de MNS et le diplôme BAC + 2 le DE

Précisions sur le BF2

- ❑ Il donne l'équivalence de 7 UC du BP.
- ❑ Nous devons donc penser à une harmonisation avec le CREPS, sur les calendriers de nos deux formations et les contenus.
- ❑ Un enjeu important pour la professionnalisation de nos futurs diplômés.
- ❑ Les BP sont les futurs personnels avec qui nous travaillerons dans les piscines. En ce sens, nous devons faire en sorte qu'ils intègrent la philosophie fédérale.

MISE EN ŒUVRE DES EQUIVALENCES

- ❑ Nous devons proposer les processus d'équivalence dès le BF2, 3 que l'ERFAN peut valider.
- ❑ Nous devons faire de même pour le BF4. Dans ce cas l'acquisition définitive du diplôme est soumise à l'IFAN.
- ❑ Un dossier à déposer auprès de l'ERFAN.
- ❑ Un entretien individuel pour déterminer le parcours individualisé de formation comprenant une formation complémentaire obligatoire sur le rôle du tuteur et la protection des mineurs et un deuxième module sur la sécurité des pratiquants et les connaissances nécessaires à la conduite des activités.

DES AXES DE PROPOSITIONS

- Dès demain, proposer un calendrier des formations des BF, ENF et ENF3 pour les officiels A. (proposition des rubans pédagogiques)
- Les formations ENF peuvent commencer dès la deuxième quinzaine de novembre. (coordination avec les départements)
- Les positionnements pour les BF doivent se faire en décembre pour commencer les formations dès janvier.
- Pour cette saison, il serait bien de pouvoir proposer l'assistant club, les BF1 et 2 et la mise en œuvre des équivalences BF2, 3 et 4.
- Périodes des formations de janvier à mi-mai, suivi de la certification jusqu'au 15 septembre (clubs d'été)

AXES DES PROPOSITIONS

- Dès demain travailler sur les budgets de chaque action de formation pour définir les coûts.
- Définir les conditions matérielles.
- Elaborer un livret de formation.
- Définir le cadre des relations avec les tuteurs.
- Créer les supports des formations avec les outils fédéraux.
- Faire coïncider les périodes des stages obligatoires avec les stages du comité régional et structures d'accès au HN.

La logique de formation s'intègre dans le dispositif de la labellisation des clubs.

A partir d'aujourd'hui, la formation d'entraîneur en natation n'appartient qu'à la Fédération Française de Natation, au service de nos clubs et de nos licenciés.

La pérennisation de nos clubs et de leurs résultats sont liés à la stabilité, au professionnalisme de notre encadrement et dépend en partie de la qualité de la filière de formation que nous serons capable de mettre en œuvre: en ce sens nous sommes tous responsables



MERCI DE VOTRE
ATTENTION